Vente par Taxes d'Etat de Propriétés
Paroisse.
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE vs LES DÉBITEURS DELINQUANTS DE TAXES
PAROISSE D'ORLEANS. TROISIEME DISTRICT.
En vertu de l'ordonnance dans ma susdite paroisse et susdit district, et à moi adressée par le Conseil de Taxes de l'Etat de la Louisiane, siégeant à la susdite paroisse d'Orléans, je vendrai, à la porte principale de la Cour de Justice de la Cour Civile du susdit district, dans la susdite paroisse d'Orléans, le premier Lundi de Février A. D. 1895, et continuera les jours subséquents jusqu'à ce que les propriétés ci-dessous désignées soient toutes vendues, lesdites taxes, plus les pénalités encourues, intérêts et frais dus par les propriétés ci-dessous désignées, à l'époque de la vente, ainsi que les frais de vente, savoir:
Les noms des débiteurs délinquants, le montant des taxes dues par chacun sur l'assiette, la description de chaque propriété, et le propriétaire présumé à chacun, pour être offerts en vente, sont donnés ci-après, savoir:
HARRIS, EMILE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds.
HARDIE W. J—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds.
HARDIE W. J—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de 100 pieds.
HARRIS ALBERT—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds.
HARRIS JOSEPH—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds.
HARRIS, MRS. LAFRENCE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de 100 pieds.
HARRIS, MRS. CAROLINE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds.
HENRICH, CAROLINE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds.
HENRICH, CAROLINE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de 100 pieds.
HAIRALL (EO. H—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds.
HAIRALL (EO. H—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds.
HERRIMAN M.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds.
HERRIMAN M.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds.
HERBERT JNO F. N.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de 100 pieds.
HERBERT JNO F. N.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds.
HERBERT JEAN B.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds.
HERBERT JEAN B.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de 100 pieds.
JACKSON, YVE JOSE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds.
JACKSON, YVE JOSE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds.
JAMES JOSEPH—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds.
JAMES JOSEPH—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds.
JACQUET J.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de 100 pieds.
JACQUET J.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds.
JACQUET J.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds.
JAMES, MRS. LAFRENCE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de 100 pieds.
JAMES, MRS. CAROLINE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds.
JAMES, MRS. CAROLINE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds.
JACQUET, GUSTAVE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds.
JACQUET, GUSTAVE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds.
JACQUET, GUSTAVE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième division du district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Bienville, Robertson et Conti, désigné comme l'îlot No. 17, et le dit lot No. 17 mesurant 25 pieds de front sur la rue Conti